

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LES PROJETS DE RÈGLEMENTS SUIVANTS :

- **Projet de règlement numéro 1666-00-2011 édictant le plan d'urbanisme de la Ville de Beloeil;**
- **Projet de règlement de zonage numéro 1667-00-2011;**
- **Projet de règlement de lotissement numéro 1668-00-2011;**
- **Projet de règlement de construction numéro 1669-00-2011;**
- **Projet de règlement sur les permis et certificats numéro 1670-00-2011.**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Beloeil, en conformité avec la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

1. **QUE** lors d'une séance ordinaire tenue le 28 novembre 2011, le Conseil a adopté par résolution :
 - le projet de règlement numéro 1666-00-2011 édictant le plan d'urbanisme de la Ville de Beloeil;
 - le projet de règlement de zonage numéro 1667-00-2011;
 - le projet de règlement de lotissement numéro 1668-00-2011;
 - le projet de règlement de construction numéro 1669-00-2011;
 - le projet de règlement sur les permis et certificats numéro 1670-00-2011.
2. **QUE** conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, ces projets de règlements sont soumis à la population pour consultation. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 10 janvier 2012 à 19 heures dans le Hall d'exposition du centre culturel situé au 600, rue Richelieu à Beloeil. Au cours de cette assemblée publique, le conseil expliquera les projets de règlements et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. **QUE** les projets de règlements concernent l'ensemble du territoire de la Ville de Beloeil et qu'ils peuvent être consultés à l'Hôtel de ville au 777, rue Laurier à Beloeil, durant les heures d'ouverture, de lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

DONNÉ à Beloeil, ce 10 décembre 2011.

La greffière adjointe,

NATHALIE DESCHESNES, avocate